26e ANNÉE N° 2240 PARAIT LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ROME ET LE SILLON

D'un article de la *Grande Revue* du 10 septembre :

« Ce Marc Sangnier se révèle comme un ambitieux vulgaire », écrivait au cardinal Merry del Val, le 30 août 1904, Mgr Montagnini. Ne soyons pas sévère à ce pauvre diable de prélat romain, dont l'*Académie des Nobles* avait seule formé le jugement et le caractère, et faisait à Paris, le moins mélancoliquement qu'il pouvait, le métier qu'on lui avait appris. Mais pour qui connait personnellement Marc Sangnier et Hermann Montagnini, cette qualification d' « ambitieux vulgaire » appliquée au premier par le second ne manque pas de saveur... Encore une fois, Montagnini n'y voyait pas malice : en d'autres temps, il lui arrivait, dans les mêmes lettres à Merry del Val, de dire : « Ce bon Marc Sangnier » comme il disait : « Ce bon M. Piou ! »

Pie X a condamné le sillon de Sangnier à se transformer ou à disparaître, et Sangnier s'est soumis avec empressement et respect à l'ordre du Chef de l'Eglise : voilà qui n'est pas déjà si vulgaire. Ce qui est peut-être moins distingué, c'est l'allégresse triomphante avec laquelle les ennemis de Sangnier ont salué sa disgrâce. Enfin c'en était fait de ce « riche », qui « fondait toutes ses espérances sur ses ressources pécuniaires, et comptait que tous lui obéiraient et travailleraient pour lui », de cet orgueilleux, qui se croyait à l'abri de toute critique et de tout reproche, parce que Leon XIII avait jadis approuvé et béni son initiative, et qu'il comptait sur la protection de quelques cardinaux et sur l'amitié de quelques évêques libéraux ! Il était frappé, comme les autres ; un jugement souverain et sans appel condamnait ses idées et ses œuvres : et ce jugement donnait raison à ceux qui, depuis cinq ans, avaient dénoncé en Marc Sagnier d'abord un américaniste, puis un moderniste, enfin un allié des protestants et des francs-maçons.

Il est curieux qu'en cette circonstance, le langage des intransigeants, à Paris et à Rome, ressemble parfaitement à celui des plus féroces anticléricaux, au point que l'un et l'autre semblent traduire un même sentiment de satisfaction et de soulagement. « Désormais il n'est plus possible de parler d'un prétendu libéralisme catholique ; grâce au pape, la situation est enfin éclaircie. » Qui écrit cela ? Est-ce la *Lanterne*, ou la *Correspondance de Rome* ?

Cette situation, enfin éclaircie, il faudrait encore avoir la sincérité de la définir. On nous dit que les intentions de Sangnier et de ses amis étaient bonnes et généreuses, mais que leur ignorance et leur inexpérience ont trahi leurs bonnes intentions. « Le sillon s'égarait — déclare le Pape dans sa lettre aux évêques.— Pouvait-il en être autrement ? Ses fondateurs, jeunes, enthousiastes et pleins de confiance en eux-mêmes, n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de saine philosophie et de forte théologie, pour pouvoir affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux. » Faute de connaissances approfondies et de véritable esprit scientifique, ils ont développé leurs idées en un systéme qui « manque trop souvent de clarté, de logique et de vérité » et qui « sous ce rapport, ne relève pas du génie catholique et français ».

Passe pour le génie catholique : mais pour le génie français, nous ignorions encore qu'il en fallut venir chercher les secrets à Rome.

La Question des Cheminots

Régime privilégié

Les meneurs, qui poussent le personnel des chemins de fer à la grève, voient naturellement très grand. Cela leur coûte si peu. Il réclament tout et le reste, ils promettent la lune ; et entre autres améliorations, qu'ils exigent immédiates, ils veulent, tout à la fois, celle des « retraites » et celle des « salaires ».

En réalité il aurait fallu choisir. Les Compagnies n'ont plus devant elles une durée d'exploitation considérable, et, lors même que leurs benéfices deviendraient des plus brillants — il faut que les agents le sachent bien et il faut que l'opinion publique en soit dûment avertie — elles ne peuvent réaliser à la fois, surtout sur l'échelle bruyamment proposée, cette double amélioration. La loi du 21 juillet 1909 a augmenté de 30 millions les charges annuelles que supportent les Compagnies du fait des retraites. C'est autant en moins de disponible, tout naturellement, pour les salaires ;

Les Compagnies qui, spontanément, ont, il y a plus d'un demi-siècle, institué des retraites, n'ignoraient évidemment pas quelle sécurité cette réserve forcée procurait aux travailleurs, mais elles estimaient qu'il y avait sur ce terrain une mesure à garder, que leur rôle ne pouvait être de faire des rentes à leur personnel que le devoir social est rempli lorsque la vieillesse des employés est mise, en toute sûreté, à l'abri du besoin ; et cela, qu'on le sache bien, est d'ores et déjà réalisé.

S'il y a encore des efforts à faire, les Compagnies sont toutes prêtes, dans la mesure des possibilités, et aussi dans l'esprit le plus libéral, à les faire ; mais elles pensent, avec raison, que ces efforts doivent se porter principalement sur les « salaires » ; il leur parait logique d'assurer, avant tout, et d'améliorer autant que possible l'existence des futurs retraités, pendant qu'ils travaillent, pendant qu'ils produisent, et pendant que cette production profite, dans l'ordre de valeur croissante, d'abord aux Compagnies, puis aux employés eux mêmes et à leurs familles, enfin au public, le souverain maître, celui dont l'intérêt prime tous autres.

Au surplus, la loi du 21 juillet 1909 assure aux agents des chemins de fer un règime de retraites extrêmement privilégié. Les Compagnies estiment que le principe de rétroactivité constituerait, si l'Etat ne prenait à son compte la totalité des charges correspondantes, le fait du prince dans sa plus intolérable rigueur : et là-dessus leur défense, qui est en même temps, et par contre-coup, celle du public, paraît inexpugnable.

Mais même sans tenir compte de cette rétroactivité, la loi de 1909 impose aux Compagnies une augmentation de dépenses de trente millions par an à partir du 1r janvier 1911. Le régime qu'elle institue n'a rien de comparable avec celui des retraites ouvrières et paysannes, qui commencera à fonctionner on ne sait quand, et qui, après vingt ans de versements, n'assurera à l'ouvrier de la ville ou des champs, âgé de soixante-cinq ans, qu'une aumône journalière de trente-cinq centimes,

Non seulement les Compagnies, avant cette dernière intervention fort onéreuse et assez arbitraire, avaient constitué des caisses de retraites, mais encore elles opèrent pour les alimenter des versements très sensiblement supérieurs à ceux de leurs agents. Pour ne parler que des mécaniciens et des chauffeurs, alors qu'ils ne versent eux mêmes que 3 o|o à 6 o|o du montant de leur traitement fixe et des primes, les Compagnies versent de 10 à 16 o|o de ce montant.

La retraite est reversible sur la tête de la veuve et sur celle des enfants mineurs. A l'Est, pour les mécaniciens, la moyenne de la retraite était, en 1909, de 2.500 francs environ.

En réalité dans toutes les Compagnies, les moins favorisés des agents touchent une retraite incomparablement plus avantageuse que celle que l'Etat assure à ses propres fonctionnaires et ouvriers. En toute justice et en toute vérité les Compagnies ont fait tout leur devoir, la vieillesse de leurs employés est sûrement mise à l'abri du besoin ; la loi de 1909, qui a édifié pour les retraites des cheminots un régime tout spécial, constitue en leur faveur un privilège insigne : les Compagnies qui eussent sans doute préféré consacrer a un relèvement de salaires, plutôt qu'à une augmentation des retraites, les 30 millions de dépenses annuelles qui leur sont ainsi imposées, appliquent cependant et appliqueront cette loi, mais il n'est ni logique, ni juste, d'aller plus loin.

Logiquement, ce sont les *salaires*, surtout les petits, qui, peu à peu, dans la mesure des ressources disponibles, mesure rendue d'ailleurs plus étroite, ainsi qu'il vient d'être dit par la loi de 1909, ce sont les petits salaires, disons nous, qui doivent être méthodiquement relevés. C'est ce relèvement que les Compagnies n'ont cessé d'étudier et d'opérer. C'est dans cette voie féconde qu'elles sont de plus en plus résolues à marcher.

Emile DARSY.

(*Petit Journal*)

TRIBUNE LIBRE

M. Berenguier, président du Comité de Défense des Intérêts du canton de Volonne, nous adresse avec prière d'insérer la communication suivante :

A mes Concitoyens du Canton de Volonne

Je viens aujourd'hui donner ma démission de Président du Comité de défense des Intérêts du canton de Volonne.

Cette démission est motivée. 1° A cause de l'indifférence que j'ai trouvée chez certains membres du bureau, pour arriver à la réunion du Comité dans la quinzaine qui a suivi les élections législatives,

2° A cause du caractère politique que certains de ses membres ont persisté à donner à la constitution de ce Comité, malgré toutes mes affirmations contraires. (Il sera donc toujours vrai que le mensonge habilement exploité trouve crédit auprès du peuple pour lequel j'ai toujours combattu loyalement !)

3° A cause de l'article 2me des statuts ainsi conçu : «s'opposer par les moyens légaux « à toute mesure qui aurait pour résultat de « léser les intérêts du canton. »

4° Et surtout à cause des réunions données dans les communes du canton et dans lesquelles ma bonne foi m'a fait affirmer les avantages sérieux que présentait la constitution de ce Comité.

J'adresse donc à tous les membres des Comités mes excuses et les prie de croire à mes sympathies les plus vives.

J'ajoute que j'ai conscience d'avoir observé strictement mon devoir de républicain radical-socialiste. Je ne suis pas de ceux qui, pour l'obtention d'un mandat sacrifient toute considération et vont même jusqu'à mélanger leurs bulletins de vote à ceux des irréductibles adversaires de toute organisation democratique et sociale.

Je me retire donc quant à présent de toute politique militante et je désire que vous aviez toujours pour vous conduire, un homme aussi loyal, aussi désintéressé et aussi dévoué que celui que vous venez d'abandonner.

BERENGUIER.

Conseil Général des Basses-Alpes

La premiere séance du Conseil général a été ouverte lundi 12 à Digne. En qualité de président d'âge, M. Magnier adresse le salut du Conseil général aux membres de cette assemblé qui n'ont pas été réélus et souhaite la bienvenue à tous ceux qui, favorisés par les suffrages de leurs électeurs, sont venus remplir le mandat de confiance qu'ils ont reçu. Il donne lecture des lettres d'excuses de M. André Honnorat, retenu à Paris par une longue maladie, auquel il adresse les vœux de prompt rétablissement formulés par le Conseil général, et des autres conseillers absents.

Acte est donné de la démission de M. le docteur Aubert, conseiller général du canton des Mées.

Nous devons mentionner que d'après le roulement établi la présidence du Conseil général revenait, cette année, à l'arrondissement de Barcelonnette. Le groupe radical-socialiste, réunit avant séance, a décidé que malgré la maladie qui le retenait à Paris M. André Honnorat serait élu président. Le groupe a voulu donner ainsi un témoignage de sympathie au jeune député de Barcelonnette et protester contre les procédés inqualifiables employés par les fonctionnaires pendant la période électorale d'avril dernier.

On procède à l'élection d'un bureau, qui donne le résultat suivant : président, M. André Honnorat ; vice présidents, MM. Convers et Guilhaume ; secrétaires, MM. Daumas et Gasquet.

M. le préfet demande qu'il soit procédé à la nomination des membres du Conseil général devant faire partie du Conseil départemental de l'instruction primaire. Ont été élus : MM. Daumas, Gardéol, Guilhaume et Malon.

En l'absence de M. André Honnorat, M. Convers, l'un des vice-présidents, dirrige les travaux de l'assemblée départementale.

Ils envoie à son ancien collègue Defarge, ou plutôt à sa famille, l'expression des regrets causés par la fin tragique du sympathique sénateur des Basses Alpes et un cordial salut à son successeur au Sénat.

Il estime qu'il ne saurait entrer dans la pensée d'aucun républicain que le mot « apaisement », si diversement commenté, pu comporter un renoncement quelconque à l'une des conquêtes laïques et démocratiques de la troisième République.

Il ajoute que le parti républicain n'a pas à rougir, ni à se repentir de ses actes, car il n'a jamais abusé de sa victoire et son but n'a jamais cessé d'être le bien public dans la justice. Il ne frappe personne d'ostracisme ne repousse aucune bonne volonté, mais il entend rester seulement avec ceux qui ne renient rien de l'œuvre parlementaire des douzes dernières années et qui veulent sincère-

© VILLE DE SISTERON

ment, sans arrière pensée, marcher avec lui dans la voie du progrès.

Aussitôt après l'allocution de M. Convers le Conseil général accorde des subventions de 250 francs à des jeunes sourds et muets, des subventions de 100 francs à trois élèves de l'école professionnelle de Voiron et refuse les secours demandés par des veuves d'employés de la préfecture. Il vote un crédit de 40 francs pour l'installation d'une boîte aux lettres à la gare de St-Auban, un emprunt de 81,000 francs pour les chemins vicinaux. Il désigne les docteurs Gardéol et Sénès pour faire partie du Comité de surveillance des enfants du premier âge : MM. Malon et Convers, en qualité de membres du jury d'examen des membres de la Préfecture ; MM. Malon, Gardéol et Guilhaume pour représenter le Conseil général au Comité de surveillance de l'école pratique d'agriculture d'Oraison et approuve divers projets de vicinalité.

Notons en passant, que M. Malon a proposé et fait adopter, la création d'une demi bourse à chacune des deux écoles primaires supérieures de Riez et Sisteron, étant bien entendu qu'elles seraient attribuées à des élèves pauvres ayant déjà obtenu de l'Etat une demi-bourse et formerait ainsi pour chacun des deux bénéficiaires, une bourse entière, payée moitié par l'Etat et moitié par le département, Divers vœux sont adoptés, le budget est voté après quelques modifications.

Conseil d'Arrondissement de Sisteron

Séance du 10 août 1910.

Le conseil émet le vœu :

1° Que les propriétaires qui ont subi des dommages causés par la grêle soient exonérés de l'impôt foncier ;

2° Que la ligne du chemin de fer de Sisteron soit reliée à Gap, ou tout au moins à Tallard en suivant la vallée de la Durance ;

3° Que la commune de Bayons soit reliée télégraphiquement à Turriers ;

4° Que l'annexe du chemin de grande communication No 4 donnant accès au pont de Château-Arnoux soit élargie ;

5° Que les levées de la boîte aux lettres installée à la Mairie de Volonne aient lieu aux heures correspondant à chaque départ de courrier, et non plus seulement à l'occasion des distributions dans Volonne ;

6° Il renouvelle le vœu que la ligne de chemin de fer d'Orange au Buis-les-Baronnies soit prolongée par la vallée du Jabron, pour se raccorder à la ligne des Alpes à Sisteron.

Le Péril Germain

En France on se préoccupe d'un danger, danger plus fictif que réel : le péril Jaune. Bon nombre d'Européens, surtout de Français, se figurent qu'ils doivent craindre l'invasion Jaune. C'est absurde. Examinons : l'empire du soleil est excessivement vaste, comprenant plus de 200 millions d'habitants. Mais la Chine n'est pas civilisée à l'Européenne. Un besoin s'est fait sentir dans la populace grouillante. Mais dans combien d'années la Chine sera-t elle en mesure de prendre les armes ? C'est lointain, on a le temps d'y réfléchir. D'ailleurs, l'œuvre de civilisation a des ennemis dans les vieux Chinois. Il faut donc rejeter cette hypothèse qui est dénuée de fondement.

Mais il est un péril autrement grave : c'est le péril Germain. Bien peu de Français y songent.

La superficie de l'Allemagne est à peu près la même que celle de la France. Mais en revanche elle compte 60 millions d'habitants, quand nous autres nous en comptons 38 à 40 millions. Chaque année l'Allemagne augmente d'un million au minimum d'habitants, tandis qu'en France c'est 300.000 au maximum. La France se meurt, ses voisins s'enrichissent de sa faiblesse.

Par cette augmentation extraordinaire il arrivera un jour que l'Allemagne sera obligée de se faire du large. Sur quel peuple tombera-t-elle ? L'Anglais dans son île imprenable se moque de la puissance armée de l'Allemand. Cependant il le craint par la concurrence qu'il lui fait au point de vue commercial, maritime. L'autrichien est allié à l'Allemand, l'Italien aussi, sur qui, si ce n'est le Français qui supportera le joug.

L'Allemand a l'esprit voyageur et colonisateur. Bon nombre s'en vont chaque année dans les Etats-Unis, dans les Indes anglaises fonder des comptoirs et supplanter l'Anglais dans son commerce. On compte plus de 2 millions d'Allemands rien qu'aux Etats Unis. On devine aisément le reste...

Il est vrai que l'Allemand aux Colonies est aidé par les Consuls. Groupés autour d'eux, ils se sentent soutenus. Nous autres Français, nos ministres nous promettent : nous allons aux colonies. Dès lors, on ne s'en occuppe plus guère, s'il nous arrive un malheur, débrouillons-nous. L'Allemand est secondé dans sa dure tâche de colonisateur. Des quelques colonies que l'Allemagne avait, aujourd'hui elle domine sur tous les continents. La France dans sa faiblesse s'est laissé devancée. Notre commerce est limité par la puissante Allemagne.

Au point de vue militaire, elle est plus puissante que la nôtre : en temps de paix elle possède 600.000 hommes (un tiers de plus que nous). En temps de guerre l'Allemagne disposerait de 1.500.000 hommes de 20 à 27 ans, instruis et armés, plus la landwehr, formée des hommes de 27 à 39 ans et le landsturm qui comprend les hommes de 17 à 20 ans et de 39 à 45 ans. Quelle différence avec notre armée !...

Leur flotte est beaucoup plus puissante que la nôtre et plus nombreuse. Leur matériel est plus neuf et par conséquent plus perfectionné.

L'Empire allemand est intolérant. Pourquoi défend-t il les cérémonies patriotiques aux couleurs françaises en territoire annexé ? Pourtant le respect des morts devrait effacer pour un instant au moins la haine qui le mine.

Guillaume II est belliqueux, on le sait. Dernièrement à Kœnisberg, il prononçait un discours plusque patriotique, blessant un peu nos cœurs de français. Se sent-il le plus fort puisqu'il parle aussi aisément ? Ce n'est pas avec un pareil langage que l'on conserve des relations amicales avec les nations. Quand il nous fait risette, c'est pour mieux nous mordre. Il faut dônc se méfier.

H. M.

Concours pour le Recrutement

de trente Agents mecaniciens des Télégraphes et des Téléphones

Un concours pour l'admission à trente emplois d'Agents mécaniciens des télégraphes et des téléphones aura lieu à Paris les 11, 12 et 13 décembre 1910.

Pour être admis à ce concours, les candidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutemant de l'armée (loi du 21 mars 1905, art. 7) et être âgé de 25 ans au plus au 1r janvier 1910. Pour les candidat ayant effectué leur service militaire, la limite d'âge est reculée de la durée de ces services militaires sans pouvoir dépasser 30 ans.

Peuvent seuls participer aux épreuves d'admission :

1° Les anciens élèves brevetés des Ecoles nationales des arts et métiers ;

2° Les anciens élèves des Ecoles nationales d'horlogerie de Besançon et de Cluses, de l'Ecole d'ouvriers et de contremaîtres de Cluny, des Ecoles nationales professionnelles et des Ecoles professionnelles de la ville de Paris (Diderot et Dorian) ayant obtenu le diplôme de sortie d'une de ces écoles ;

3° Les anciens élèves des écoles pratiques d'industrie pourvus du certificat d'études pratiques industrielles ;

4° Les ouvriers mécaniciens qui produisent des références certifiant qu'ils ont travaillé pendant 2 années au moins dans un atelier d'électricien ;

5° Les candidats possédant un brevet de second maître ou de quartier maître mécanicien ou torpilleur de la marine de l'Etat et libérés ou libérables avant la date fixée pour l'ouverture des cours.

Les postulants se procureront le programme du concours à la direction des postes et des télégraphes de leur département. Ils devront adresser leur demande à l'ingénieur en chef des ateliers des postes et des télégraphes boulevard Brune, n° 75, à Paris (14e arrondissement).

Les candidats devront s'engager par écrit, à se mettre entièrement à la disposition de l'Administration pour une résidence quelconque de la Métropole en cas d'admission. Ils joindront à leur demande :

1° Les diplômes brevets ou référence indiqués ci-dessus ;

2° Un extrait dûment enregistré de leur acte de naissance :

3° Un certificat du maire ou du commissaire de police de leur résidence constatant qu'ils sont de bonne vie et mœurs et qu'ils sont de nationalité française ;

4° Un certificat établi par un *Médecin assermenté* constatant leur aptitude physique aux fonctions qu'il sollicitent et attestant qu'ils sont vaccinés ou revaccinés depuis moins de six ans. *Ces renseignements pourront être contrôlés au moment même de l'examen, par un médecin de l'administration qui s'assurera, en outre, que les postulants ne sont pas atteints de tuberculose confirmée ou douteuse. Tout postulants qui présenterait des symptômes de cette maladie serait éliminé* ;

5° Enfin une copie certifiée de l'état des services militaires et un certificat de bonne conduite au corps ou, en cas d'exemption, un certificat constatant leur situation au point de vue de la loi sur le recrutement de l'armée.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 1er novembre 1910.

La Chasse en 1910

Le Numéro *La Chasse en 1910*, tel est le titre du remarquable Numéro d'Automne de la *Vie à la Campagne*. Les chasseurs vont être émerveillés de l'abondance et du choix de ses illustrations incomparables, de l'enseignement et de la valeur de ses articles signés par les célèbres fusils ou les auteurs cynégétiques les plus distingués ; tout cela réuni sous une couverture en couleurs de E. Mérite avec une planche également en couleurs de J. Gélibert, *Sanglier au Ferme*, et de nombrenses photographies. Dans la *Stratégie des Battues* M. de Lesse conduit la battue comme un capitaine une bataille. M. Porché étudie les *Poudres et explosifs de chasse* ; M. Massard aide à cette chose difficile : *Bien choisir un fusil de dame* ; M. Ternier dévoile aux sportsmen retenus à la mer les secrets de métiers des huttiers, *Chasseurs d'oiseaux de rivage*. Dans *une journée de chasse avec les chiens*, M. Lussigny montre comment on doit utiliser en plaine ou en bois le service de ces intelligents auxiliaires.

L'avenir de la Chasse en France dépend étroitement d'une bonne et ferme règlementation comme le désire le compte de Sabraon-Pontevès dans ses *Desiderata cynégétiques* pour 1910 1911, et d'une entente des Chasseurs pour combattre le braconnage. A ce dernier point de vue, M. de Gilesse donne le meilleur exemple dans l'*Organisation et l'Œuvre d'une Société locale*. N'oublions pas que tous les efforts pour le repeuplement d'une propriété seraient vains sans l'*Organisation du Piégage et les Sentiers des trappes* d'après les leçons de M. Lévitre, ancien garde-chasse.

C'est aussi d'un merveilleux exemple, plus intéressant encore que les comparaisons qu'il provoque, les leçons qui s'en dégagent pour nous que par son côté pittoresque que de savoir : *Comment on chasse aux abords du Rhin* où, sous le couvert de lois qui ne sont pas meilleure que les nôtres, l'organisation rationnelle des Chasses assure aux Nemrods allemands, non seulement des tableaux connus exclusivement en France par quelques privilégiés, mais encore des ressources pour la vente du gibier. M. Vasse nous mène *trois mois en Afrique chasser les Lions*, les Antilopes, les Eléphants du Mozambique d'après un itinéraire déjà parcouru par lui. Dans un pays moins lointain, *Sur les Etangs de Camargue*. M. Masse vous fait goûter des sensations de Chasse également vives, sans être aussi violentes. Vous croirez rêver en visitant *La Hutte des 400 coups*, ce Taupin Palace, habitation souterraine et silencieuse si propice à la Chasse de la Sauvagine. Sorti de ce trou confortable c'est un délice de se promener dans le *Château de Bel-œil*, le *Versailles-Belge* dont la description continue la belle et célèbre série des monographies de Domaines, Chateaux, etc., qui peuvent garder l'hiver les vives couleurs de leurs Parterres si on sait : *Comment parer le Jardin pour la périodes des Chasses*.

Que manque-t-il dans ce numéro, que d'innombrables photographies illustrent admirablement ? Il touche à tous les sujets qui intéressent les chasseurs. Tous ses articles seront l'amorce des discussions et de controverses cynégétiques innombrables dans les Châteaux et les Rendez-vous de chasse où on le trouvera sur toutes les tables. (Le demander chez les libraires bibliothèques de gares ou chez Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix 1 fr. 50).

Chronique Locale

SISTERON

Horloge. — Le retour de la garnison n'a pas eu seulement le don de stimuler les esprits, il a eu aussi celui de faire remettre en état de propreté la grande horloge qui domine notre citadelle et qui, depuis environ quinze ans, n'annonçait plus l'heure du retour aux travailleurs des champs. Aujourd'hui, grâce à l'esprit d'initiative et aux longues heures de nettoyage et d'ajustage que M, Reymond, le gardien du fort, lui a consacré, cette horloge fonctionne à merveille et depuis une quinzaine de jours elle fait entendre dans le lointain ces heures aux sons argentins, comme disent les poètes. Un gros merci à M. Reymond.

Echos. — Le bruit court que M. Giraud Edmond, secrétaire en chef de la Mairie de Sisteron, aurait été relevé de ses fonctions. Il n'y a cependant encore rien d'officiel.

Ponts et Chaussées. — M. Monges, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé de l'intérim des fonctions d'ingénieur à Sisteron, a été nommé ingénieur ordinaire de 3e classe du cadre spécial, à dater du 1er septembre 1910.

Médaille agricole. — M. Estublier Jean, employé chez Mme Vve Machemin, a été décoré de la Médaille Agricole, décernée aux métayers et ouvriers agricoles.

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 sept. 1910

NAISSANCES

Lieutier Marcel-Auguste-Marius,

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Rolland Léon-Joseph-Charles, cultivateur, 48 ans.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

Stations Thermales

desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix-les-Bains. — Châtelguyon (Riom). — Evian-les-Bains. — Genève. — Menthon (Lac d'Annecy). — Uriage (Grenoble) Royat. — Thonon-les-Bains. — Vichy, etc...

Billets d'aller et retour (dits d'arrière saison) pour familles, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1er Septembre au 15 Octobre, aux familles composées d'au moins deux personnes voyageant ensemble.

Prix : La première personne paie le Tarif général ; la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0 ; la troisième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

ARRETS FACULTATIFS.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Un peu de Médecine

(L'Accès d'Asthme)

Brusque sentiment d'oppression, position horizontale impossible, aspiration d'air avec force respiration précipitée, haletante, entrecoupée, bruyante, toux penible et suffocante ; est souvent confondu avec catarrhe, emphysème pulmonaire, bronchite chronique : se traite et se guérit de même. Les médecins ordonnent la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute recompense a l'Exposition Universelle de 1900 Ce remède calme instantanément et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

Pourquoi les Pilules Suisses sont-elles populaires depuis 29 ans ? Parce que, seules, elles guérissent les *affections de l'estomac* et de la *constipation*.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, crivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

A CÉDER DE SUITE

MAGASIN DE LIBRAIRIE

bien achalandé, situé au centre de la ville. S'adresser à M. VOLLAIRE 28, rue Droite, Sisteron.

Les Vrais buveurs de Vichy exigent VICHY-GÉNÉREUSE

© VILLE DE SISTERON

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS

Les personnes atteintes de hernies ne doivent pas se laisser abuser par certains et surtout soi-disant spécialistes dont la science est douteuse parce qu'ils n'ont rien inventé, ils ne peuvent présenter au public qu'un système d'appareils démodés et hors d'usage.

La hernie mal maintenue grossit et expose le malade aux pires dangers d'un étranglement. Il est du reste établi que l'existence du hernieux est d'un tiers moins longue que celle d'un sujet non hernieux.

Malades ! ! !

Si vous portez un bandage qui vous fait souffrir ou qui laisse échapper votre hernie, remplacez le sans retard car votre vie est menacée.

Malades écoutez et réfléchissez

Le seul appareil vraiment sérieux est celui inventé par le spécialiste M. GLASER de Paris. Cet appareil reconnu par les hautes sommités comme étant le meilleur, le seul qui maintienne les hernies radicalement. Les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre lui ont été décernées. C'est ce qu'aucun autre n'a pu obtenir.

L'appareil de notre honorable praticien n'est pas de récente invention, non, il a fait ses preuves, il a soulagé des centaines de milles hernieux. Cet appareil dont la pression se règle à la vonlonté du malade est à la fois le plus léger et le plus souple, il peut se porter nuit et jour sans laisser échapper la hernie, il permet les travaux les plus pénibles et fait disparaître la hernie à tout jamais ; aussi le malade ne saurait-il mieux placer sa confiance qu'en l'appareil de M. GLASER il donne la vigueur aux trvavailleurs, écarte tout danger d'étranglement et par conséquent augmente les chances de longévité.

Malades ! N'oubliez pas que votre hernie mal maintenue menace votre existence. Vous êtes à la veille d'un étranglement mortel Dans l'intérêt des deux sexes atteints de hernies, la science a proclamé l'appareil GLASER comme étant le seul à adopter.

En s'adressant à *l'honorable* M. GLASER les malades peuvent compter sur sa loyauté et sur son entier devouemnnt.

L'application sera faite à :

Sisteron, *le 26 septembre, Hôtel des Acacias*
Digne, *samedi 1r octobre, Hôtel Boyer-Mistre*
Manosque, *le 2 octobre, Hôtel Pascal jusqu'à 1 heure.*

Le traité de la heruie clairement expliqué sera envoyé gratuitement sur demande à M. GLASER, boulevard Saint-Denis, à Courbevoie (Seine).

LECTURES POUR TOUS

Les idées et la vie intime du nouveau souverain de Belgique, S, M, Albert 1er, que Paris fêtait récemment, voilà ce que nous révèle la curieuse interview du roi, publiée ce moisci par les **Lectures pour Tous.**

Des évènements artistiques aux grandes solennités sportives, il n'est pas une manifestation de la vie contemporaine que l'attrayante revue ne commente et ne fasse vivre en ses articles illutrés de saisissantes illustrations. Lisez le sommaire complet du numéro de **Septembre** et vous verrez qu'il passe en revue toutes les grandes actualité auxquelles s'intéresse le lecteur soucieux d'être renseigné:

S. M. Albert Ier, roi des Belges. — Sous l'aile blanche des grands yachts. — Édouard Detaille, peintre de la gaerre moderne, par Louis Gillet. — *Le petit jeu des villégiatures* par Adrien Vély. — *Nous avons tous fait le tour du monde. — Dernière bataille*, pièce en un acte, par Ch. le Goffic et Jean Tribaldy. — *Un asile de paix dans une ère de violence. — Le culte de Wagner à Bayreuth. — La rançon de Miss Stone,* roman par Francisque Parn (deuxième partie). — *Table des matières et des gravures.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr, ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

L'eau cosmoptique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 5 francs.

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD

ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, excroissances de chair,* les *abcès* et la *gangrène.*

Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre. Girard

PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

Hôtel de la Jetée

Entièrement construit et meublé à neuf
8, Rue Croix de Marbre
NICE

Dernier confort. — Lumière électrique. — Salle de bains. — Garage.

Recommandé aux familles. — Arrangement pour séjour.

PRIX MODÉRÉS

English Spoken. — Man spricht Deutsche

Paul VALENTY, propriétaire
Ex-maître d'hôtel à Forcalquier (B.-A).

Par les chaleurs

Vous ne vous laisserez pas abattre si vous savez à temps fortifier votre organisme et lui donner des forces pour résister à la fournaise. Pour cela rien de tel que de boire l'eau reconstituante " récorporante des globules " de **Bussang.**

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations l'enrouement, la fatigue pour la voix les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des *tablettes du Dr Vatel.* - Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr 30 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions 14 à Paris.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang. — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

A Louer de suite

Jolie Villa et grand jardin arrosable
à Sisteron, quartier de la GARE
9 pièces, avec serre
S'adresser à Me TURCAN, notaire à Sisteron.

RUCHES à vendre. S'adresser à M. Honoré BRUNET, route de Noyers.

HUILE D'OLIVE garantie pure

Vierge fruitée.....	1 80	le litre
Surfine extra.....	1.70	»
Fine 1re qualité...	1.60	»

Rendue franco. Représentants sont demandés
Jean Montagnier, propriétaire fabricant
MANOSQUE

A louer présentement
VASTE LOCAL

S'adresser à l'imprimerie du *Sisteron-Journal*

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une roue hydraulique de 4 m. 50 de diamètre. S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement
JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT
à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.

Bulletin Financier

L'ensemble du marché est calme et ferme.

Le 3 0|0 français s'inscrit 97.77 1/2.

Dans le compartiment des Fonds d'Etats étrangers, le Turc se négocie à 95.27 1|2 ; Serbe 86.92 1|2 ; Russes 5 0|0 1906 105.95 ;

Sociétés de crédit irrégulières ; Banque de Paris 1825 ; Comptoir d'escompte 836 ; Sociéété Générale 738 ; Banque Franco-Américaine 520.

Actions des Chemins de fer espagnols en progrès.

Valeurs de traction calmes.

Valeurs d'électricité inchangées.

Valeurs métallurgiques russes soutenues.

Groupe crupifère raffermi. Rio 1713.

Le marché des valeurs sud-africaines est indécis.

Mines d'or mexicaines calmes : Pedrazzini 131 ; Mercédès 52 50

L'action Énergie industrielle vaut 111 ; l'obligation 480.

L'action Crédit Foncier amércaine se négocie à 547.50, l'obligation à 475.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES**
tous les jours
MÊME PAR LES PLUS
grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
Demandez GRATIS et FRANCO
Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRENOY (Aisne)

LESSIVE PHÉNIX
Ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1910

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez
le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

70 ANNÉES DE SUCCÈS
L'Alcool de Menthe de
RICQLÈS
stimule l'estomac, guérit les indigestions, dissipe les nausées.
L'Alcool de Menthe de
RICQLÈS
conserve les dents, assainit la bouche, préserve des épidémies.
Son usage est très économique.
Il s'emploie à faible dose (dix à vingt gouttes).

DUNLOP
PNEUS-AUTOS
BANDES RONDES OU PLATES
FERRÉS CUIRASSE ARMÉE
CUIRASSE CANNELÉE
ENVELOPPES VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN
CHAMBRES A AIR EXTRA
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
PNEUS-VELOS
DUNLOP

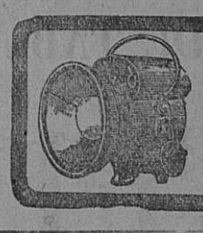

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaîne.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

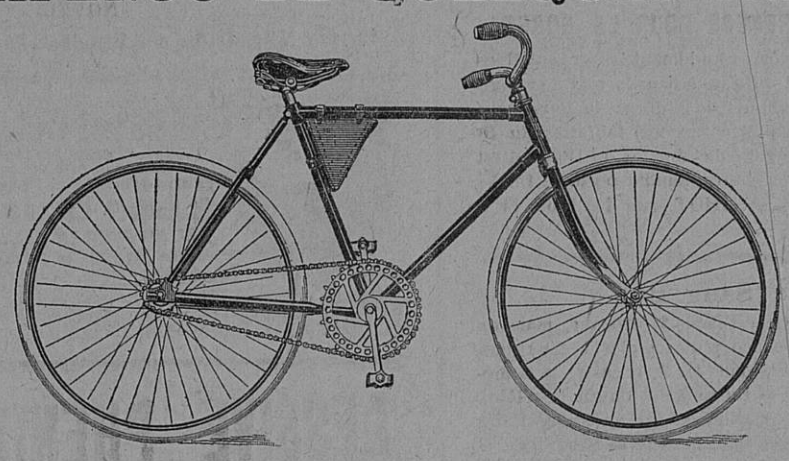

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis . .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

PROCHAINS TIRAGES
15, 22, 25 Septembre

Un bon Conseil doit toujours être suivi !

DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS

à gagner — à encaisser

DANS le lot des annonces et promesses offrant aux lecteurs et lectrices de notre presse sympathique un nombre considérable de millions à gagner au moyen d'une opération simple et à la portée de toutes les bourses modestes, il importe de discerner quelle est celle qui leur permettra de se créer à coup sûr **un capital absolument garanti** qui les mènera tous par un chemin, qui s'élargira peu à peu, à la **grande aisance** et pour quelques-uns plus favorisés **à la richesse.**

Mais de la perfection de cette opération tout autant que de la sagesse qui l'a conçue dépendent les avantages que peuvent procurer brusquement les fruits d'une résolution rapide.

Voilà où il vous faut écouter **un bon conseil** et prêter une oreille attentive, des yeux attentifs pourrions-nous dire, à ce que nous allons vous exposer.

Voilà **la *Prévoyance Mobilière***, elle est la forme définitive, **le dernier et par là le plus recent exemple**, de la mutualité financière, telle qu'elle est conçue par nos législateurs, telle qu'elle est définie, organisée, et telle qu'elle fonctionne conformément au projet de Loi du 1 avril 1909 dont le but est d'étendre à ces entreprises la surveillance et le contrôle de l'Etat.

Incomparable bienfait, solutionnant ainsi les hésitations de tous ceux qui, délaissant les profits trop restreints de notre bonne vieille mère Epargne, cherchaient une voie nouvelle qui leur donnerait des avantages plus appréciables, de **nombreuses chances de lots**, une **sécurité sans bornes**, en même temps que les moyens d'acquérir brusquement **la clé du bonheur parfait**, nous avons nommé **La Richesse.**

5 Gros Lots de UN MILLION							
15	—	600.000	Francs.				
20	—	500.000	—				
20	—	300.000	—				
15	—	250.000	—				
50	—	200.000	—				
70	—	150.000	—				
430	—	100.000	—				
10 Lots de		75.000	Francs	1500 Lots de		5.000	Francs
195	—	50.000	—	195	—	3.000	—
45	—	30.000	—	60	—	2.500	—
230	—	25.000	—	865	—	2.000	—
60	—	20.000	—	65	—	1.500	—
815	—	10.000	—	180	—	1.250	—
90	—	6.000	—	21.855	—	1.000	—

etc., etc., etc.

UN TIRAGE en moyenne tous les trois jours.

Contre **5** francs, on reçoit **100 NUMÉROS** de Titres et l'on participe aux prochains Tirages.

La Revue Mensuelle de tous les Tirages Financiers est envoyée *gratuitement.*

Tous les Lots sans exception aucune sont garantis par les Etats, les Villes et Dépôts de Fonds.

N'est-ce pas en effet le but de tous ceux qui ont compris qu'avec les conditions actuelles de la vie, il est presque impossible d'arriver par sa seule habileté et son travail personnel au bien-être ou à la richesse.

Admirablement organisée pour les diverses classes de nos laborieuses et sympathiques populations, ***La Prévoyance Mobilière*** est accessible à tous, depuis l'humble artisan qui y consacrera périodiquement 5 francs jusqu'au bourgeois qui distraira 20 francs ou plus de son revenu mensuel.

Ce qui est prodigieux, c'est que, dès réception de sa demande, le souscripteur reçoit de suite **Cent numéros de Titres** qui participent à un tirage tous les 3 jours, ou 138 tirages annuels ou 690 tirages en 5 ans.

42.205 LOTS

Plus de 160 MILLIONS de FRANCS

L'imagination reste interdite devant ces chiffres et le doute doit envahir le lecteur qui ne peut croire à la réalité de l'offre.

Nous vous mettons de suite à l'aise en tenant à la disposition des souscripteurs qui voudront bien nous honorer de leur visite, les **29 récépissés de dépôts de Titres**, émanant de la **Banque de France**, à laquelle nous avons confié le soin de veiller sur ce qui vous appartient.

Ainsi donc, par son merveilleux organisme, par les garanties quasi officielles de contrôle et de surveillance autant que par le savoir et la qualité des hommes qui guident sa marche glorieuse et ascendante, ***La Prévoyance Mobilière*** **écrase ses concurrentes de toute la hauteur de ses sublimes perfections.**

Les demandes d'inscription doivent être adressées dans le plus bref délai accompagnées d'un mandat-poste ou bon de poste de 5 fr. à M. le Directeur-Général de **La Prévoyance Mobilière, 5, Rue de Chantilly, Paris (9e)**

Toutes ces demandes seront satisfaites par retour du courrier, afin de permettre aux Souscripteurs de profiter des tirages en cours.

On accepte les ordres contre remboursement **5.75**

La Direction de La Prévoyance Mobilière proclame hautement son indépendance absolue vis-à-vis d'organisations concurrentes et invite les intéressés à comparer son œuvre avec celles des entreprises similaires à caractère soi-disant familial ou social.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez **M. CHAUVIN Louis**, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez **MM. TURIN** et **JOURDAN**, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant. — Vu pour la légalisation de la signature ci contre — Le Maire.

© VILLE DE SISTERON